

CONSEIL DE COMMUNAUTE

Lundi 29 septembre 2014

Point n° 2 : Budget Supplémentaire 2014.

Le Budget Supplémentaire 2014, qui porte sur le budget principal et les budgets annexes, intègre les excédents constatés lors du vote du Compte Administratif 2013, ainsi que les restes à réaliser en investissement de l'exercice 2013, à l'exception des budgets annexes « transports publics » et « zones en régie », qui, lors du budget primitif 2014, ont fait l'objet d'une reprise anticipée de résultats.

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Supplémentaire est proposé à hauteur de **66 443 566,24 €** dont **43 066 565,71 €** en mouvements réels et répartis de la manière suivante : **62 046 910,88 €** en investissement et **5 391 795,55 €** en fonctionnement. Le solde correspond au virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Il intègre en recettes et dépenses les éléments ci-après :

I – RECETTES

Les recettes proposées en inscription sont les suivantes :

- 1) Les restes à réaliser de l'exercice 2013 en recettes pour un montant de 2 018 012 € (1 953 000 € pour Metz Métropole et 65 012 € pour la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre-CCVSP).
- 2) La reprise de l'excédent cumulé constaté au Compte Administratif 2013 : 11 013 714,13 € (excédents de fonctionnement de 10 442 642,86 € pour Metz Métropole et de 646 354,63 € pour la CCVSP, et un déficit de fonctionnement de 75 283,36 € pour le Syndicat de Mercy). Après financement du déficit d'investissement 2013 qui s'élève à 4 847 143,47 € (déficit d'investissement pour Metz Métropole de 6 297 781,62 €, pour la CCVSP de 93 832,43 € et excédent d'investissement pour le Syndicat de Mercy de 1 544 470,58 €) et des restes à réaliser 2013 (3 049 085,60 €), on constate un résultat de clôture excédentaire de 3 117 485,06 €.
- 3) Des nouvelles inscriptions et des ajustements de recettes sont prévus au présent budget supplémentaire et concernent principalement :
 - Les ajustements pour un montant de 116 137 € des recettes fiscales et des dotations de l'Etat qui ont été notifiées après le vote du Budget Primitif 2014 et qui se répartissent comme suit :

	BP 2014	Notification 2014	Ajustement proposé au BS
Recettes fiscales directes	51 339 000	51 650 776	311 776
DGF	31 152 216	30 956 577	-195 639
TOTAL	82 491 216	82 607 353	116 137

- Une recette de refacturation au budget annexe « transports publics » des frais d'entretien des voies METTIS est proposée en réduction de 190 000 € ;
- Une participation d'un montant de 7 000 € concernant la coproduction « Jeux d'enfants » de l'Opéra-Théâtre ;
- Une recette de mécénat qui concerne le spectacle « L'Amour en Guerre » pour un montant de 5 000 € ;



- Une recette relative à la refacturation à la Ville de Metz concernant des logiciels et du matériel informatique de la Boîte à Musique acquis par la Direction Commune des Systèmes d'Information pour 40 856 € ;
- 24 608 795 € de recettes liés à une opération de réimputation comptable des versements effectués de 2010 à 2013 concernant les travaux de l'Avenue de la Seille afin de permettre l'intégration patrimoniale et la récupération de la TVA (cf infra 4 – les opérations comptables particulières) ;
- Une recette de FCTVA de 3 000 000 € liée à cette même opération relative à l'Avenue de la Seille (cf infra).

II - DEPENSES :

Les dépenses proposées en inscription sont les suivantes :

A) Les autorisations de programme :

L'abondement à hauteur de 605 000 € du programme « Mobilier de collecte » est proposé à hauteur dans le cadre de la poursuite du plan de conteneurisation pour la collecte des déchets ménagers.

Par ailleurs, il est proposé un virement de 1 180 000 € de l'autorisation de programme « Rénovation des Equipements Culturels » vers le programme « Nouvel accueil des Musées », afin de rassembler dans cette autorisation de programme l'ensemble des travaux liés à l'aménagement de la chapelle des Petits Carmes pour en faire la nouvelle entrée du Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole.

B) Les crédits de paiements :

Les inscriptions proposées en inscription au Budget Supplémentaire concernent :

- 1) La prise en charge du déficit de la section d'investissement 2013 pour 6 391 614,05 € (6 297 781,62 € pour Metz Métropole et 93 832,43 € pour le Val Saint-Pierre).
- 2) Les restes à réaliser en dépenses de l'exercice 2013 à hauteur de 5 067 097,60 € (4 453 532 € pour Metz Métropole et 613 565,60 € pour le Val Saint-Pierre). Ils concernent principalement les opérations ayant trait au Centre Pompidou-Metz pour 413 151 €, l'enseignement supérieur pour 287 550 €, le logement social pour 365 363 €, le développement économique pour 2 518 072 €, le Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole pour 167 183 €, les pistes cyclables sur le territoire du Val Saint-Pierre pour 563 565,60 € et l'informatique et la Direction Commune des Systèmes d'Information pour 467 192 €.
- 3) Des inscriptions nouvelles financées soit par redéploiement de crédits, soit par des recettes nouvelles.
 - En investissement, sur les axes :
 - i. Développer l'Attractivité du Territoire
 - ✓ Concernant le Centre Pompidou-Metz, des crédits sont proposés pour le projet d'extension du restaurant au sein de l'établissement (370 000 €) ;
 - ✓ Au regard de l'avancement du projet, les crédits de paiement du programme « Nouvel accueil des Musées » sont réduits de 1 850 000 €.
 - ii. Renforcer la Compétitivité du Territoire, la création d'emplois
 - ✓ Il est proposé le rachat, par le budget principal, après intégration du bâtiment dans le patrimoine de Metz Métropole et les opérations de livraison à soi-même, de la part muséale de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine pour un montant de 1 900 000 €.
 - iii. Amélioration de la Qualité de Vie dans l'agglomération
 - ✓ L'inscription nouvelle de 605 000 € de crédits de paiements sur l'Autorisation de Programme « Mobilier de Collecte » ;

- ✓ 97 500 € de crédits de paiements concernant le programme « Renouvellement du parc des véhicules » dans le but d'équiper les véhicules de collecte de systèmes de géolocalisation, de remplacer six bennes amovibles et d'acquérir un véhicule plateau avec hayon.

iv. Administration générale et autres opérations :

- ✓ 15 000 € sont proposés pour aménager les locaux de stockage nécessaires au fonctionnement de l'administration communautaire ;
- ✓ Comme évoqué (cf I-3) 48 500 € sont proposés pour l'acquisition de logiciels et de matériels informatiques destinés à la Boîte à Musique, et feront l'objet d'une refacturation à la Ville de Metz.

• En fonctionnement, sur les axes :

i. Développer l'Attractivité du Territoire

- ✓ Parallèlement aux recettes nouvelles équivalentes (recettes de mécénat et dotations pour un montant de 12 000 €), 7 000 € sont proposés concernant la coproduction « Jeux d'enfants » et le montant complémentaire de 5 000 € concernant le spectacle « L'Amour en Guerre » à l'Opéra-Théâtre.

ii. Renforcer la Compétitivité du Territoire, la création d'emplois

- ✓ Il est proposé d'inscrire une subvention d'équilibre de 656 000 € au profit du budget annexe « Archéologie Préventive » afin de combler le déficit de fonctionnement cumulé dudit budget annexe correspondant au déficit de la partie service public : les diagnostics et les actions de valorisation et de conservation du mobilier archéologique.
- ✓ Un abondement de 134 500 € est nécessaire pour l'électricité et le chauffage de l'Institut Lafayette, avant mise à disposition du bâtiment et après achèvement des travaux.

iii. Accroître la qualité de la vie dans l'agglomération

- ✓ En supplément des crédits prévus au budget primitif 2014, la somme de 17 000 € doit être inscrite afin de prendre en charge les dépenses relatives à l'eau et à l'assainissement de l'aire provisoire de grand passage des gens du voyage.
- ✓ En complément de la subvention d'équilibre inscrite au budget primitif 2014 au profit du budget annexe « Transports Publics », un abondement de 4 310 000 € est nécessaire. En effet le budget annexe doit faire face lors de cet exercice 2014 à une révision à la baisse des recettes de billetterie ainsi qu'à une augmentation de certaines dépenses (cf infra « Budget Annexe Transports Publics »),

iv. Planification du territoire

- ✓ Par redéploiement de crédits, la somme de 38 700 € est proposée dans le but de mener une étude relative au contrat de ville en application de la loi du 21 février 2014 portant programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

v. Gestion de l'Institution

- ✓ 15 000 € doivent être inscrits concernant les locaux de stockage, des dépenses de maintenance, d'entretien et d'énergie.

4) Des opérations comptables particulières :

• **Concernant la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre et plus particulièrement l'Avenue de la Seille**

Pour rappel, les opérations relatives à la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre et l'Avenue de la Seille ont été effectuées par la SAREMM ; elles ont été financées par Metz Métropole selon la forme juridique de subventions. D'un point de vue comptable, en tant qu'immobilisations, les opérations effectuées par la SAREMM seront intégrées au patrimoine de Metz Métropole et justifient de régulariser la contribution de Metz Métropole qui doit être comptabilisée comme une avance. Il convient donc d'annuler et de réimputer les dépenses exécutées lors des exercices 2013 et antérieurs, ainsi que celles prévues au budget primitif 2014. Enfin il sera nécessaire d'annuler les dotations aux provisions correspondantes tant en exécution qu'en prévision.

- ✓ Concernant les dépenses exécutées : annulation des dépenses effectuées au chapitre 204 pour un montant de 24 608 795 € et ré-imputation au chapitre 27 ;
- ✓ Concernant la prévision des dotations aux amortissements au budget primitif 2014 : annulation de la dépense pour un montant de 1 441 149,45 € et de la recette équivalente ;
- ✓ Concernant les dotations aux amortissements déjà réalisées : annulation des dépenses et recettes pour un montant de 1 307 815,30 € ;
- ✓ Concernant l'intégration des opérations : résorption de l'avance à la SAREMM et dépense au chapitre 21 pour un montant de 24 608 795 €.

• **Concernant la « BA 128 »**

En crédits d'études et d'aménagements, en section d'investissement, la somme de 1 500 000 € a été inscrite au budget principal 2014 ; or, il est nécessaire de suivre de manière précise et détaillée les opérations qui ont trait à la BA 128, d'où la nécessité d'intégrer lesdites dépenses au budget annexe « zones en régie ».

- ✓ Les dépenses prévues et les dépenses exécutées au budget principal sont donc annulées ;
- ✓ Elles sont inscrites au budget annexe « zones en régie » ;
- ✓ Une avance du budget principal au budget annexe « zones en régie » est donc constatée pour un montant de 1 500 000 €.

5) Des opérations d'ordre :

- L'inscription en dépenses et en recettes des crédits nécessaires à l'intégration patrimoniale des travaux de l'Avenue de la Seille soit 24 608 795 € au chapitre 041.
- Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est ajusté en conséquence (446 009,26 €).

BUDGET ANNEXE "TRANSPORTS PUBLICS"

Le Budget Supplémentaire est proposé à hauteur de 4 670 520 € dont 4 908 520 € en mouvements réels et -238 000 € en mouvements d'ordre. Il se décompose en section d'investissement pour 3 227 300 € et 1 443 220 € en section d'exploitation.

I – RECETTES

Les recettes proposées en inscription sont les suivantes :

- 1) Le budget primitif 2014 du budget annexe « transports publics » ayant fait l'objet d'une reprise anticipée, il n'y a ni restes à réaliser en recettes ni reprise de résultats après vote du compte administratif.
- 2) Des nouvelles inscriptions et des ajustements de recettes sont proposés et concernent principalement les opérations suivantes :
 - L'annulation d'une recette de 222 780 € correspondant à la régularisation des recettes que Metz Métropole doit percevoir dans le cadre de la Délégation de Service Public. Initialement, la régularisation prévue au budget primitif 2014 était de 726 000 €. Or l'objectif a dû être revu à la baisse en raison des aléas survenus en 2013, à savoir le retard des travaux « METTIS » dans les secteurs

Gare et Metz Nord, le lancement du nouveau réseau « Le Met' » et l'épisode neigeux de 2013 ; ce faisant Metz Métropole a perçu 503 218 €, soit une différence de 222 780 € ;

- Le réajustement à la baisse des recettes de billetterie inscrites au BP 2014 conformément aux projections établies dans le cadre de la DSP « Transports » et qui doivent être diminuée de 2 644 000 € du fait de la mise en service tardive du nouveau réseau en raison des retards du chantier METTIS et d'une montée en puissance moins rapide que prévue de la fréquentation du réseau « Le Met' » ;
- L'inscription d'une subvention d'équilibre complémentaire du budget principal de 4 310 000 € afin de prendre en compte la diminution de certaines recettes et l'inscription de nouvelles dépenses ;
- Dans l'attente de l'encaissement des subventions du projet METTIS, un prêt-relais de 10 millions d'euros a été intégralement mobilisé. Des ajustements de crédits sont inscrits pour 3 015 300 € en recettes et en dépenses afin de permettre le remboursement du capital au fur et à mesure des versements de nos partenaires.

II – DEPENSES

Les inscriptions proposées au Budget Supplémentaire concernent :

1) Les restes à réaliser de l'exercice 2013 ayant été constatés par le budget primitif 2014 lors de la reprise anticipée des résultats, de même que pour le besoin de financement en section d'investissement, aucune inscription n'est proposée.

2) Des inscriptions nouvelles et en particulier :

En investissement :

- 46 000 € sont proposés pour les études relatives à la mise en accessibilité de certains arrêts.

En exploitation :

- Il est nécessaire d'abonder la ligne de crédits qui concerne le remboursement du « versement transport » à hauteur de 100 000 €, les demandes en cours étant nombreuses ;
- 65 000 € pour l'éclairage des stations « METTIS » suite aux retards dus aux travaux et à la rétrocession des voies concernées aux communes concernées ;
- Un ajustement à la hausse de 65 000 € concernant la rémunération du délégataire ;
- 960 000 € de subvention d'exploitation versée au Conseil Général : 845 000 € pour Metz Métropole dans le cadre de la convention 2013/2014 relative à la complémentarité des réseaux de transports urbains, interurbains et scolaires et 115 000 € après reprise de la compétence « transports » sur le territoire de la CCVSP.

3) Les opérations d'ordre

- Un ajustement du virement est opéré en conséquence à partir de la section d'exploitation vers la section d'investissement (238 000 €) ;
- Un ajustement des dotations aux provisions d'amortissement de 400 000 € consécutivement à l'intégration patrimoniale des biens « METTIS », à savoir le Centre de Maintenance et les Bus à Haut Niveau de Service, ces deux biens étant amortis à partir de l'exercice 2014.

BUDGET ANNEXE "ARCHEOLOGIE PREVENTIVE"

Le Budget Supplémentaire est proposé à hauteur de 2 556 000 €. Il se décompose en investissement pour 1 900 000 € et 656 000 € en fonctionnement.

I – RECETTES

Les recettes proposées en inscription au présent Budget Supplémentaire sont les suivantes :

- ✓ Le rachat, en section d'investissement, de la part « Muséale » de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine par le Budget Principal pour un montant de 1 900 000 € ;
- ✓ La subvention d'équilibre versée par le Budget Principal pour 656 000 €, afin de couvrir le déficit cumulé de du compte administratif 2013 correspondant aux activités de service public (diagnostic ; valorisation et conservation).

II – DEPENSES

Les dépenses proposées en inscription concernent :

- 1) Le déficit constaté au Compte Administratif 2013 de 655 035,50 € en fonctionnement et de 468 954,21 € en investissement ;
- 2) Des inscriptions de crédits nouveaux et des ajustements budgétaires sont proposés notamment une provision pour la régularisation des opérations de TVA dans le cadre de la construction de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine pour 1 431 045,79 €.

BUDGET ANNEXE "DECHETERIES"

Le Budget Supplémentaire est proposé à hauteur de 458 789,11 €, la totalité étant en mouvements réels. Il se décompose en section d'investissement pour 37 069,10 € et 421 720,01 € en section d'exploitation.

I – RECETTES

Les recettes proposées en inscription sont les suivantes :

- ✓ La reprise de l'excédent cumulé constaté au Compte Administratif 2013 (458 789,11 €) qui après financement des restes à réaliser et du besoin de financement de la section d'investissement, s'élève à 421 720,01 €.

II – DEPENSES

Les dépenses proposées en inscription au présent Budget Supplémentaire concernent de nouvelles inscriptions et ajustements budgétaires en mouvements réels, à savoir :

- La réinscription d'une subvention d'équipement de 400 000 € afin notamment de participer aux travaux d'extension de la déchèterie de Marly ;
- L'inscription d'une dépense de 21 720 € qui correspond à la refacturation des frais généraux et de personnel supportés par le budget principal.

BUDGET ANNEXE "ZONES EN REGIE"

Le Budget Supplémentaire est proposé à hauteur de 3 000 000 €, dont 1 500 000 € en mouvements réels. Il se décompose pour un montant de 1 500 000 € en investissement et de 1 500 000 € en fonctionnement. Pour rappel, lors du budget primitif 2014, le budget annexe « Zones en régie » a fait l'objet d'une reprise anticipée de résultats, c'est pourquoi le budget supplémentaire ne constatera pas ni les restes à réaliser 2013 ni les résultats 2013.

I – RECETTES

En mouvements réels, les recettes proposées en inscription concernent une avance du budget principal d'un montant de 1 500 000 €, afin de financer les opérations relatives à la BA 128.

II – DEPENSES

En mouvements réels, les dépenses proposées en inscription au présent Budget Supplémentaire portent sur la somme de 1 500 000 € annulée au budget principal et proposée en inscription au budget annexe « zones en régie » afin de prendre en charge les études et l'aménagement des zones de la BA 128.

III – LES OPERATIONS D'ORDRE

L'ouverture des crédits en dépenses et en recettes à hauteur de 1 500 000 € pour la gestion des stocks de terrains de la BA 128.

CORRECTIF COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Enfin en raison d'une erreur de paramétrage informatique lors de la reprise des résultats 2013, suite à la fusion avec la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre, et à l'intégration budgétaire et comptable du Syndicat de Mercy, il convient de procéder à de légers ajustements du compte administratif 2013 voté le 2 juin dernier.

Ces ajustements nécessitent une correction des affectations de résultats afférentes au Budget Principal de Metz Métropole :

- l'excédent global de la section de fonctionnement est de 11 013 714,13 € au lieu de 11 013 713,51 €,
- La mise en réserve pour assurer le financement (article 1068) est inchangée à 7 896 229,07 €,
- le report à nouveau est de 3 117 485,06 € au lieu de 3 117 484,44 €.

Commissions consultées : Commission des Finances et Bureau.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté l'adoption des motions suivantes :

MOTION A

Objet : **Correctifs du compte administratif 2013 et des affectations de résultats du budget principal de Metz Métropole.**

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2014 portant adoption du Budget Primitif 2014,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 2 juin 2014 relative à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2013,
VU les délibérations du Conseil de Communauté du 2 juin 2014 relative aux affectations des résultats 2013,
CONSIDERANT que, pour le Budget Principal de Metz Métropole, l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 2013 est de 10 442 642,86 € € et non de 10 442 642,24 €, et le report à nouveau est de 3 117 485,06 € et non de 3 117 484,44 €,

DECIDE de voter les correctifs du compte administratif 2013 relatif au budget principal de Metz Métropole suivant :

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
Résultat reporté	9 988 741,62	
Opérations de l'exercice	63 076 809,68	66 767 769,68
Total de section	<u>73 065 551,30</u>	<u>66 767 769,68</u>
Solde d'exécution	-6 297 781,62	
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
Résultat reporté		1 493 293,69
Opérations de l'exercice	151 235 495,38	160 184 844,55
Total de section	<u>151 235 495,38</u>	<u>161 678 138,24</u>
Solde d'exécution		10 442 642,86
TOTAL GENERAL	<u>224 301 046,68</u>	<u>228 445 907,92</u>
Résultat de clôture		4 144 861,24
Reste à réaliser	4 453 532,00	1 953 000,00
RESULTAT DEFINITIF	<u>228 754 578,68</u>	<u>230 398 907,92</u>
RESULTAT CUMULE		1 644 329,24

DECIDE d'annuler la délibération 10-A du 2 juin 2014 relative à l'affectation des résultats 2013 – Budget Principal
DECIDE de voter le correctif de l'affectation des résultats 2013 - Budget Principal suivant :

" CONSIDERANT les résultats cumulés 2013, faisant apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de 7 896 229,07 €,
- un excédent de la section de fonctionnement de 11 013 714,13 €,
- des restes à réaliser de la section d'investissement à hauteur de 5 067 097,60 € en dépenses et de 2 018 012 € en recettes,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

- **7 896 229,07 €** en réserves (article 1068) pour financer le besoin de financement de la section d'investissement et les restes à réaliser,
- **3 117 485,06 €** en report à nouveau."

MOTION B

Objet : Budget Supplémentaire 2014 - Vote des Autorisations de Programme.

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2311-3 et R. 2311-9,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 29 mars 2010 portant mise en place des Autorisations de Programme et des Autorisations d'Engagement et vote des Autorisations de Programme 2010,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2014 portant adoption du Budget Primitif 2014,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 2 juin 2014 relative à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2013,
VU le règlement financier,

DECIDE de voter les ajustements sur Autorisations de Programme conformément au tableau ci-joint :

BUDGET PRINCIPAL

Compétence	Mésisme	Type AP	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP			Montant des CP			
					Pour mémoire AP et/ou ajustement	Résolution 2014 ES	Total Cumulé	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Nouveau CP Prévisionnel 2014 après BS	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus
Gestion des déchets	2010	P	QVGD001-01	Programme 2011/2014 : mobilier de collecte	9 661 000	605 000	10 466 000	8 071 880	1 789 124	2 394 124	-4
	2010	P	QVGD002-01	Programme 2011/2014 : renouvellement du parc de véhicules	2 835 000		2 835 000	1 544 097	1 072 889	1 170 389	120 514
	2010	P	QVGD003-01	Programme 2011/2014 : acquisition de composteurs	264 300		264 300	136 736	77 462	60 282	67 282
				Sous-total Gestion des déchets	12 960 300	605 000	13 565 300	9 752 713	2 939 475	3 624 795	187 792
Logement Social	2010	I	QVLS002-01	Régularisation des engagements 2006-2009	1 303 310		1 303 310	1 041 554	204 179	204 179	57 577
	2010	I	QVLS001-10	Programme 2010 Logement Social	9 000 000		9 000 000	5 328 486	811 600	811 600	2 659 904
	2011	I	QVLS001-11	Programme 2011 Logement Social	2 000 000		2 000 000	1 167 973	341 200	490 827	
	2012	I	QVLS001-12	Programme 2012 Logement Social	2 900 000		2 900 000	683 342	691 800	691 800	1 514 858
	2013	I	QVLS001-13	Programme 2013 Logement Social	2 900 000		2 900 000	94 925	584 400	584 400	2 220 675
	2014	I	QVLS001-14	Programme 2014 Logement Social	2 900 000		2 900 000	0	166 821	166 821	2 733 179
			Sous-total Logement Social	21 003 310	0	21 003 310	8 326 291	2 800 000	2 800 000	9 877 019	
Assainissement pluvial	2010	I	QVEP001-10	Programme 2010 assainissement pluvial	3 000 000		3 000 000	2 884 306	0	0	115 694
	2011	I	QVEP001-11	Programme 2011 assainissement pluvial	3 000 000		3 000 000	2 349 402	201 295	152 363	498 235
	2012	I	QVEP001-12	Programme 2012-2014 assainissement pluvial	9 000 000		9 000 000	4 735 790	2 852 729	2 852 729	1 411 481
	2013	I	QVEP002-01	Deviation réseau METTIS	550 000		550 000	550 000	0	0	0
				Sous-total Assainissement Pluvial	15 550 000	0	15 550 000	10 519 498	3 054 024	3 006 092	2 025 410
Enseignement Supérieur	2010	P	CTES001-01	Institut Larayette	15 000 000		15 000 000	11 398 514	3 613 092	3 613 092	-11 606
	2010	P	CTES002-01	Plan Campus	5 312 500		5 312 500	34 273	4 434 000	4 434 000	844 227
	2011	P	CTES003-01	CFER	5 145 000		5 145 000	236 000	600 000	600 000	4 309 000
	2011	I	CTES004-11	Subventions 2011	271 300		271 300	230 218	0	0	41 082
	2012	I	CTES004-12	Subventions 2012	176 300		176 300	170 703	0	0	5 597
	2013	I	CTES004-13	Subventions 2013	271 300		271 300	56 000	1 300	1 300	214 000
	2014	I	CTES004-14	Subventions 2014	271 300		271 300	0	169 700	169 700	101 600
				Sous-total Enseignement Supérieur	26 447 700	0	26 447 700	12 125 708	6 818 092	8 818 092	5 503 900
Dév. éco et aménagement de zones	2010	P	CTDE001-01	Centre des Congrès	10 000 000		10 000 000	40 844	229 000	229 000	9 730 156
	2010	P	CTDE002-01	ZAC Marly Bellefontaine - MARLY	3 119 490		3 119 490	2 300 000	819 490	819 490	0
	2007	P	CTDE003-01	ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - METZ	49 168 609		49 168 609	25 356 272	6 130 700	6 130 700	17 881 637
	2011	P	CTDE004-01	Plateforme multimodale (port de Metz)	1 085 966		1 085 966	0	264 065	264 065	821 903
	2011	P	QVHD001-01	Haut Débit	2 000 000		2 000 000	1 861 386	138 615	138 615	-1
				Sous-total Développement économique	65 374 067	0	65 374 067	29 588 602	7 581 870	7 581 870	28 233 695
Equipements culturels	2011	P	ATEC001-01	Musées : Nouvel accueil et Chapelle des Petits Carmes	3 500 000		3 500 000	225 786	2 720 000	670 000	2 404 214
	2011	P	ATEC002-01	Opéra Théâtre : Fenêtres et toits terrasses	1 450 000		1 450 000	588 103	660 000	650 000	241 897
	2011	P	ATEC003-01	Rénovation 2011 - 2014 des équipements culturels	3 100 000		3 100 000	758 977	1 012 000	1 012 000	1 329 029
	2011	I	ATEC004-11	Centre Pompidou Metz - Investissement 2011	1 000 000		1 000 000	594 988	279 416	279 416	125 596
	2012	I	ATEC004-12	Centre Pompidou Metz - Investissement 2012	1 000 000		1 000 000	710 151	179 051	179 051	110 798
	2013	I	ATEC004-13	Centre Pompidou Metz - Investissement 2013	800 000		800 000	65 367	733 043	733 043	1 590
	2014	I	ATEC004-14	Centre Pompidou Metz - Investissement 2014	800 000		800 000	0	487 533	487 533	312 467
	2013	P	ATEC005-01	Rénovation du Foyer de l'Opéra-Théâtre	400 000		400 000	0	300 000	300 000	100 000
				Sous-total Equipements Culturels	12 050 000	0	12 050 000	2 913 372	6 361 043	6 361 043	4 625 585
	Moyens généraux	2012	P	IDM3001-01	Schéma Directeur du Système d'Information	3 089 724		3 089 724	648 875	882 000	882 000
			Sous-total Moyens Généraux	3 089 724	0	3 089 724	648 875	882 000	882 000	1 558 849	
TOTAL des AP du Budget Principal					156 475 101	605 000	157 080 101	73 844 959	32 436 504	31 222 892	52 012 250

BUDGET ANNEXE « Transports Publics »

N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP				Montant des CP				
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision BS 2014	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé	Paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Nouveau CP 2014	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus
QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières (montants HT)	6 700 000		6 700 000	6 700 000	5 993 000	3 782 887	1 618 303	1 618 303	1 298 810
QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A et B (montants HT)	223 300 000		223 300 000	223 300 000	218 702 118	205 685 009	22 030 707	17 614 991	0
QVTC003-01	SAEN	6 400 000		6 400 000	6 000 000	6 000 000	4 964 114	542 381	542 381	893 505
QVTC005-01	VIDEOSURVEILLANCE	600 000		600 000	274 000	233 800	229 295	489 762	370 705	0
QVTC006-01	ACCESSIBILITE RESEAU	6 000 000		6 000 000	1 732 500	419 810	334 915	1 452 467	1 452 467	4 212 618
ANSPORTS PUBLICS		243 000 000	0	243 000 000	238 006 500	231 348 728	214 996 220	26 133 620	21 598 847	6 404 933

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes.

MOTION C

Objet : Budget Supplémentaire 2014.

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2014 portant adoption du Budget Primitif 2014,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 2 juin 2014 relative à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2013,
VU les délibérations du Conseil de Communauté du 2 juin 2014 relative aux affectations des résultats 2013,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 29 septembre 2014 portant « correctifs du compte administratif 2013 et des affectations de résultats du budget principal de Metz Métropole »
VU le projet de Budget Supplémentaire 2014 présenté par Monsieur le Président,

ADOpte et VOTE le Budget Supplémentaire joint en annexe et arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Restes à Réaliser 2013	5 067 097,60	2 018 012,00
Nouveaux crédits et reprises des résultats	26 216 059,51	36 415 244,07
Opérations d'ordre	25 916 610,30	23 167 645,55
Solde d'exécution reporté	4 847 143,47	0,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	446 009,26
TOTAL	62 046 910,88	62 046 910,88

Section de fonctionnement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Nouveaux crédits et reprises des résultats	5 391 795,55	-28 645,00
Opérations d'ordre	-1 441 149,45	1 307 815,30
Solde d'exécution reporté	0,00	3 117 485,06
Virement de la section de fonctionnement	446 009,26	0,00
TOTAL	4 396 655,36	4 396 655,36
BUDGET TOTAL	66 443 566,24	66 443 566,24

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS

Section d'investissement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Restes à Réaliser 2013	0,00	0,00
Nouveaux crédits et reprises des résultats	3 227 300,00	3 015 300,00
Opérations d'ordre	0,00	450 000,00
Solde d'exécution reporté	0,00	0,00
Virement de la section d'exploitation	0,00	-238 000,00
TOTAL	3 227 300,00	3 227 300,00

Section d'exploitation

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Nouveaux crédits et reprises des résultats	1 681 220,00	1 443 220,00
Opérations d'ordre	0,00	0,00
Solde d'exécution reporté	0,00	0,00
Virement de la section d'exploitation	-238 000,00	0,00
TOTAL	1 443 220,00	1 443 220,00
BUDGET TOTAL	4 670 520,00	4 670 520,00

BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

Section d'investissement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Restes à Réaliser 2013	0,00	0,00
Nouveaux crédits et reprises des résultats	1 431 045,79	1 900 000,00
Opérations d'ordre	0,00	0,00
Solde d'exécution reporté	468 954,21	0,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL	1 900 000,00	1 900 000,00

Section de fonctionnement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Nouveaux crédits et reprises des résultats	964,50	656 000,00
Opérations d'ordre	0,00	0,00
Solde d'exécution reporté	655 035,50	0,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL	656 000,00	656 000,00
BUDGET TOTAL	2 556 000,00	2 556 000,00

BUDGET ANNEXE DECHETERIES

Section d'investissement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Restes à Réaliser 2013	0,00	0,00
Nouveaux crédits et reprises des résultats	0,00	37 069,10
Opérations d'ordre	20 958,00	0,00
Solde d'exécution reporté exploitation	16 111,10	0,00
TOTAL	37 069,10	37 069,10

Section d'exploitation

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Nouveaux crédits et reprises des résultats	421 720,01	0,00
Opérations d'ordre	0,00	0,00
Solde d'exécution reporté	0,00	421 720,01
Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00
TOTAL	421 720,01	421 720,01

BUDGET TOTAL **458 789,11** **458 789,11**

BUDGET ANNEXE « ZONES EN REGIE »

Section d'investissement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Restes à Réaliser 2013	0,00	0,00
Nouveaux crédits et reprises des résultats	0,00	1 500 000,00
Opérations d'ordre	1 500 000,00	0,00
Solde d'exécution reporté	0,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL	1 500 000,00	1 500 000,00

Section de fonctionnement

<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Nouveaux crédits et reprises des résultats	1 500 000,00	0,00
Opérations d'ordre	0,00	0,00
Solde d'exécution reporté	0,00	1 500 000,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL	1 500 000,00	1 500 000,00

BUDGET TOTAL **3 000 000,00** **3 000 000,00**